



Formulaire de demande de prêt de matériel communal

Les demandes doivent être introduites auprès du collège communal
 au minimum 3 semaines avant la date de la manifestation (coordonnées en haut de page)

INFORMATIONS GENERALES	
Date de la demande :	... / ... / 20...
Responsable de la demande:	
Nom de l'association :	
Adresse à laquelle envoyer la FACTURE :	
Téléphone :	
Mail :	
	Nom / Prénom
	Téléphone/GSM
Personnes de contact : (minimum 2)	
	Du
	Au
Date de la manifestation :	... / ... / 20...

INFORMATIONS "MATERIEL"				
<p>1. Cochez le matériel souhaité.</p> <p>2. Renseignez les quantités.</p> <p>3. Cochez les tailles souhaitées pour les chapiteaux</p>	<p>DEPOSE PAR LA COMMUNE (horaire à cocher en bas de page) Serge Depierreux 0472/250 882</p>		<p>A RETIRER PAR VOS SOINS Christophe Thomas 0496/561 920</p>	
	Matériel	Quantités souhaitées	Matériel	Quantités souhaitées
	<input type="checkbox"/> barrières NADAR (100 max)		<input type="checkbox"/> tables brasseur (24 max)	
	<input type="checkbox"/> panneaux "Festivités"		<input type="checkbox"/> bancs brasseur (60 max)	
	<input type="checkbox"/> feux clignotants		<input type="checkbox"/> chaises (130 max)	
<input type="checkbox"/> chapiteaux*	<input type="checkbox"/> 6m x 9m (2 max) <input type="checkbox"/> 6m x 6m (1 max) <input type="checkbox"/> 3m x 3m (non-fermé, 2 max) <input type="checkbox"/> 4m x 4m (5 max)	<input type="checkbox"/> gobelets (3 215 max)		
<input type="checkbox"/> podiums	<input type="checkbox"/> 6 x 1,5m x 1,5m (4 max) <input type="checkbox"/> 6 x 1,3m x 1,5m (2 max) <input type="checkbox"/> 6 x 1,5m x 1,5m (2 max)	<input type="checkbox"/> pendillons (1)		
<p>*les chapiteaux sont montés et démontés sous supervision communale</p> <p style="text-align: center;"></p> <p>→ présence de minimum 4 MONTEURS sur place pour les modèles 6x6 et 6x9</p> <p>→ HORAIRE souhaité pour le montage et le démontage (cochez la case):</p> <p style="text-align: center;"><input type="checkbox"/> 8h30 <input type="checkbox"/> 13h <input type="checkbox"/> 15h</p>		<p>N'oubliez pas de prendre contact pour organiser le retrait et le retour du matériel emprunté !</p> <p style="text-align: center;"></p> <p style="text-align: center;">Prévoyez un véhicule adapté (avec remorque en règle et sangles si nécessaire)!</p>		
Je confirme avoir pris connaissance du règlement de prêt de matériel		<input type="checkbox"/> OUI		
Pour l'Association, (Signature)				

INFORMATIONS "SUIVI"
NOM DE L'ASSOCIATION:

Matériel déposé	Commune	Association
	(Date et signature)	(Date et signature)

Matériel retiré	Commune	Association
	(Date et signature)	(Date et signature)

Matériel repris par l'Administration	Commune	Association
	<input type="checkbox"/> en ordre <input type="checkbox"/> matériel manquant : <input type="checkbox"/> matériel endommagé :	
(Date et signature)	(Date et signature)	

Les gobelets doivent être déposés aux Hautes Ardennes - Rencheux n° 30 à Vielsalm (080/29.25.55) du lundi au vendredi de 8h à 11h30 et de 13h à 16h30 (14h30 le vendredi)

Matériel rendu à l'Administration / aux Hautes Ardennes pour les gobelets	Commune / Hautes Ardennes (gobelets)	Association
	<input type="checkbox"/> en ordre <input type="checkbox"/> matériel manquant : <input type="checkbox"/> matériel endommagé :	
(Date et signature)	(Date et signature)	